

AVIS DE VACANCE DE POSTE
INTERNE/EXTERNE
Adjoint au Chef de groupement des Systèmes d'information et
Chef du Service Informatique

Direction / groupement / service de rattachement : SDIS 22 / DDA / GPT SI / SERVICE INFORMATIQUE

Lien Hiérarchique : l'agent est placé sous l'autorité du Chef du Groupement des Systèmes d'Information

Identification :

- Filière : Technique
- Catégorie : B à A
- Grade maximum ¹: Ingénieur Territorial
- Résidence administrative : Saint-Brieuc
- Activité : sédentaire
- Poste à temps plein

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Côtes d'Armor (SDIS 22), établissement public autonome, participe à la politique de Sécurité Civile. A ce titre, l'établissement assure la sécurité de près de 600 000 costarmoricains notamment en matière de lutte contre l'incendie et de secours d'urgence aux personnes, et concourt à la protection des biens et de l'environnement ainsi qu'à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels. Afin de mener à bien ces missions, le SDIS 22 est composé de 2800 agents (sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, personnels administratifs, techniques ou spécialisé).

Dans ce cadre, le service informatique intervient au sein du SDIS 22 sur les domaines de l'informatique opérationnelle, administrative et la téléphonie. Ce service informatique assure le bon fonctionnement de tous les équipements et logiciels. Il propose des évolutions techniques.

Des évolutions majeures notamment sur les solutions informatiques liées à l'activité opérationnelle vont venir impacter et modifier profondément les organisations en place à courte échéance et placer les systèmes d'information au cœur des enjeux stratégiques de l'établissement.

MISSIONS PRINCIPALES :

L'adjoint au chef de groupement des systèmes d'information assiste le chef de groupement et participe à la définition de la politique de système d'information de l'établissement. A ce titre, il définit la stratégie du service informatique à mettre en œuvre en accord avec le schéma directeur des systèmes d'information. Il veille à assurer un niveau optimal de sécurité des infrastructures informatiques. Il garantit également le bon fonctionnement des outils informatiques de réception et de déclenchement des secours. Il manage une équipe de 6 agents.

ACTIVITES PRINCIPALES :

L'adjoint au Chef de groupement des Systèmes d'information :

- **Dans le cadre de ses missions d'adjoint au chef de groupement :**
 - Assiste le chef de groupement et participe à la mise en place d'une démarche qualité,

¹ Le grade maximum est soumis au respect des règles de nominations et des quotas réglementaires internes au SDIS22

- Optimise l'efficacité des procédures du groupement,
- Assure la continuité de fonctionnement des différents services du groupement notamment lors de l'absence du chef de groupement,

➤ **Dans le cadre de ses missions de chef du service informatique :**

- Mise en œuvre de la politique départementale,
- Définir la stratégie du service informatique en accord avec le schéma directeur informatique et la mettre en œuvre,
- Mettre en place des projets d'évolution en fonction des besoins des utilisateurs,
- Gérer le budget du service informatique et élaborer les différents appels d'offres,
- Assurer le management des équipes,
- Exercer une veille sur les évolutions technologiques,
- Rédiger les plans prévisionnels,
- Référent-expert en matière de sécurité informatique, des réseaux et des systèmes virtualisés.

COMPETENCES ATTENDUES :

- ✓ Vous disposez d'une excellente culture technologique et vous êtes expérimenté,
- ✓ Vous maîtrisez les domaines informatiques suivants : systèmes d'exploitation (Windows, Unix/Linux...), réseau, sécurité, mobilité,
- ✓ Vous avez une spécialisation dans les domaines de la sécurité informatiques en générale et la virtualisation,
- ✓ Vous avez le sens du management, des relations humaines et de négociation,
- ✓ Vous disposez d'aisance relationnelle et d'ouverture d'esprit,
- ✓ Vous avez de bonnes connaissances dans les marchés publics et en finance publique (cadre comptable M61),
- ✓ Vous possédez un esprit de synthèse et de décision,
- ✓ Vous faites preuve de discrétion et de rigueur,
- ✓ Vous savez communiquer et argumenter,
- ✓ Vous avez une aisance rédactionnelle.

REGIME DE SERVICE :

- Horaires réguliers avec amplitudes variable en fonction des obligations de service
- Déplacement sur et hors département
- Astreinte technique soir et week-end

MOYENS :

- Poste informatique, Outils de communication
- Smartphone

Le dossier de candidature doit être composé d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae détaillé. Dans le cadre des mutations, vous devrez accompagner votre candidature de votre dernière situation administrative.

Votre candidature devra être adressé au plus tard le VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2022 dernier délai à :

Monsieur le Président du Conseil d'Administration
Service Départemental d'Incendie et de Secours

A l'adresse suivante : recrutement@sdis22.fr

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Monsieur Ronan BELILE, Chef du groupement Systèmes d'Information au 02.96.75.26.33